



Bulletin de

l'Union Départementale CGT Savoie

Directeur de Publication : M. Eric GRANATA

Commission Paritaire n° 10 15 S 07 969

Imprimé par nos soins

Prix : 1 €

Bimensuel

Bulletin n° 991

du 21 MAI 2015

EDITO

1,6 milliards € : c'est le montant des dividendes versés en 2014 aux actionnaires d'Orange/France Télécom.

A savoir que les salariés de ce groupe « n'ont dégagé que » 925 millions € de bénéfices. Ainsi, ce groupe s'endette pour engraisser les actionnaires.

A comparer à 1 800€ Salaire brut pour 60% des salariés du groupe.

Continuons notre campagne CGT sur le coût du capital.

13% : c'est le pourcentage de salariés payés au Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

1% : d'augmentation des salaires, c'est 2,2 milliards € pour notre Sécurité Sociale.

45 : c'est le nombre de jours de travail par an versés aux actionnaires en 2012. En 1981, ce nombre était de 10.

Augmentons les salaires !

C'est avec cette revendication que les syndicats CGT de *Ferro-Pem Château feuillet* à La Léchère ou de *Timet* à Ugine ou d'*Alpina* à Chambéry ont mobilisé les salariés, organisé la grève et remporté la victoire contre leur direction.

Avec cette introduction, nous voyons que l'augmentation des salaires est une des préoccupations majeures des salariés. Nous voyons aussi l'utilité d'avoir un syndicat CGT...

57% du PIB français repose sur la consommation des ménages.

C'est donc LE moteur de l'économie de notre pays. Augmenter le pouvoir d'achat permet donc la création d'emploi.

Pourtant, en accédant au moindre souhait des patrons, comme précariser l'emploi, baisser la protection sociale, massacrer les Services publics ou réduire les droits syndicaux, l'Etat diminue le pouvoir d'achat des salariés et augmente le nombre de privés d'emploi. Rappelons-nous que presque 6 millions de salariés sont privés du droit de travailler.

De plus, en refusant de donner un réel « coup de pouce » au SMIC et en gelant le point d'indice des 5 millions de fonctionnaires depuis 4 ans, les gouvernements libéraux ou libéraux sociaux donnent de biens mauvais exemples aux patrons !

Ainsi, depuis 2000, **les fonctionnaires ont perdu 14% de pouvoir d'achat.** Soit 210 € par mois pour un salaire de 1500 €!

De quoi, évoquer en famille des sujets comme loisir, culture, sport ou vacances...termes oubliés par beaucoup de salariés !

Naturellement la CGT a donc décidé de faire signer 100 000 cartes-pétitions pour faire augmenter les salaires, les minimas sociaux et les pensions. Oui, il est plus que temps de transformer, grâce aux syndiqués, les attentes des salariés en revendications.

Oui, il est plus que temps (15 ans !), de transformer les sempiternelles paroles des collègues qui disent « *c'est à cause de l'euro que je n'arrive pas à remplir mon chariot de courses* » en « *c'est à cause de mon salaire minable que je n'y arrive pas !* »

Oui, il est plus que temps enfin que **le Travail soit reconnu par l'augmentation du Salaire. Axe prioritaire pour notre CGT.**

Ainsi, allons massivement à la rencontre de nos collègues avec cette carte. Allons aussi massivement à la rencontre des « autres » salariés des boîtes aux alentours mais aussi des privés d'emploi, des retraités, des étudiants...en investissant les ULs.

« *Que fait-on de ces cartes pétitions une fois signées ?* ». Le CCN des 27 et 28 mai débattera de cette question et validera peut être la date du **jeudi 25 juin** pour déposer ces cartes devant la préfecture et le MEDEF.

Aux AG de syndiqués de s'en emparer. AQVS !

Eric GRANATA

SOMMAIRE

Page 1	EDITO
Page 2 -3	LA VIE DES SYNDICATS
Page 4-5	L'HYDRO-ELECTRIQUE
Page 6	CMU LA CHASSE AUX FRAUDEURS EST OUVERTE !
Page 7	CAMPAGNE DES SALAIRES
Page 8	FESTIVAL DE CANNES / AMBROISE CROIZAT
Page 9-12	4 PAGES ETATS GÉNÉRAUX DU TRAVAIL SOCIAL

La vie des syndicats et de l'UD

ELECTIONS DU 12 MAI 2015 * **PLACOPLATRE**

68 électeurs dont 64 votants



Délégués du personnel

(ouvriers/employés)

2 sièges titulaires = 1 CGT (33 voix CGT)/1 CFDT

2 sièges suppléants = 1 CGT / 1 FO

Comité d'entreprise

Collège Techniciens/Agents de maîtrise/ Ingénieurs et Cadres

3 sièges titulaires = 1 CGT/ 1 CFE-CGC/ 1 FO

3 sièges suppléants = 1 CGT/ 1 CFE-CGC/ 1 FO

Collège ouvriers/employés

2 sièges titulaires = 1 CGT / 1CFDT

2 sièges suppléants = 2 CGT

Commentaires : le syndicat CGT a réussi à présenter une liste au 2ème collège DP et CE. Ainsi malgré des voix supplémentaires nous n'avons pas de nouveaux élus à quelques voix près. Pire, l'alliance CFDT, FO et CGC prend le secrétariat du C.E.

« Graftech vivra ! »

Nous étions encore ce mercredi 13 mai environ 200 personnes à soutenir « les Graftech ».

Ainsi, des camarades de Tivoly à Albertville, d'Altéo à La Bathie, Carbone Savoie et Château Feuillet à la Léchère, des territoriaux, de l'énergie, de l'éducation, des privés d'emplois, des ULs d'Albertville, de Chambéry, de Moutiers, d'Ugine et 8 membres de la CE de l'UD étaient présents.

Nous étions porteurs aussi d'un chèque de solidarité de la fédération de la chimie.

France 3 Alpes et la presse étaient présents.

« Dahut » de la section du PCF de Moutiers a fait lecture de la question écrite d'André Chassaigne, député Front de gauche au gouvernement à propos de la situation de Graftech.

Grâce à ces différents mouvements de solidarité et à leur persévérance, une audience auprès du ministère est demandée ainsi qu'une demande de FRAU au Conseil Régional et une réunion avec l'Agence Economique 73

Le 26 mai, les agents de notre « **Sécu** » seront en grève et défileront à Lyon pour revendiquer notamment des moyens



supplémentaires pour exercer leurs missions.

15 \$ de l'heure. Ce sera le

futur montant du salaire minimum à Los Angeles. Les actions des salariés des « fast food » sont à l'origine de cette décision qui améliorera le quotidien de millions de salariés. **La lutte paie.**

19 mai.

Les FERRO PEM CHÂTEAU FEUILLET

Grâce à l'exploitation de la force de travail de ses salariés, chaque année, l'entreprise Ferro-Pem dégage 15 millions € de bénéfice.

Rajoutons qu'elle a perçu en 2014 plus de 2 millions € d'aides publiques (CIR, CICE, subventions...).

Ainsi, 80% des salariés mobilisé grâce à leur syndicat CGT ont fait grève début mai et ont obligé la direction à ouvrir de nouvelles négociations ce **mardi 19 mai**.

Résultat : des CDD transformés en CDI. Des embauches. Des droits syndicaux supplémentaires. Et plus de 30€ d'augmentation par mois.

A noter la mise en place d'une **caisse de solidarité** pour soutenir les services en grève.

Vive la lutte. Vive la CGT.

19 mai.

Les Territoriaux.

Plus de 1500 manifestants venant de différentes collectivités

locales et de différents départements ont défilé dans les rues de Lyon.

Plus de 30 savoyards étaient présents. Ils revendiquaient **une augmentation des salaires**, le retrait des lois de contre-réformes territoriales et le respect de l'action syndicale.

A noter la forte présence policière. **Le gouvernement aurait-il peur des syndicats ?**

19 mai.

Les professeurs.

Plus de 150 professeurs **grévistés** étaient rassemblés

devant l'inspection académique pour montrer leur opposition à la contre-réforme des collèges et revendiquer une Ecole avec des moyens supplémentaires.

Cette contre-réforme s'ajoute à celle des rythmes scolaires, à celle des universités. Ces contre-réformes faites dans le cadre des choix politiques d'austérité appauvrissent le Service Public de l'Education Nationale pour laisser la place « aux marchés ».

L'Education n'est pas un « marché ». C'est un besoin fondamental et un droit universel.

A noter le côté « petit coq belliqueux » et provocateur de Valls qui publie ses décrets sans écoute des professionnels. **Le gouvernement aurait-il peur des syndicats ?**

19 mai.

Les cheminots.

Plus d'une centaine de cheminots ont envahi une nouvelle fois la

direction régionale de la SNCF de Chambéry.

Ils défendaient leur Comité d'Entreprise Régional et notamment les 46 emplois menacés d'être supprimé à cause de la contre-réforme ferroviaire.

A noter que la cantine « interpro » de Chambéry risque d'être fermée. C'est un des derniers lieux de restauration collective et de qualité de la ville. Sa défense est l'affaire de tous les salariés du bassin chambérien.



L'hydro-électricité : les enjeux ?

Une conférence avec trop de non-dits !!

En plein débat parlementaire sur la transition énergétique et à la veille de la conférence sur l'environnement, la CGT aurait pu participer à ce débat Savoyard si celui-ci n'était ni tronqué ni sorti du contexte général ou d'une approche globale objective !!!



Nous avons décidé, après plusieurs réunions préparatoires à la conférence d'aujourd'hui, de ne pas être co-organisateur.

Ne pas s'afficher partenaire de la mascarade du théâtre « TOUTVABIEN » est bel et bien un choix de notre organisation. Oui mais pour quelles raisons ? Pour la CGT, c'est d'abord le manque de débat, on parle d'un VRAI débat où les échanges contradictoires et le temps alloué ne sont pas

restreints à leur minimum,

Pour la CGT, si on parle d'hydro-électricité, on ne peut fermer les yeux sur le débat parlementaire en cours sur la loi de transition énergétique et de croissance verte ainsi que sur les impacts des concessions hydrauliques sur le marché local ou sur les emplois induits en Savoie,

Pour la CGT, si on aborde l'importance de l'hydro-électricité, on ne peut censurer le pourquoi de son importance dans le mix énergétique Français mais aussi Savoyard,

Pour la CGT, si on associe industriel et hydro-électricité, on ne peut faire fi des tarifs de l'électricité et du bilan de l'ouverture des marchés de l'énergie :

En 11 ans :

Augmentation de 66% pour le Gaz et de 21% pour l'électricité ;

Perte ou financiarisation des Services historiquement publics :

Mise en service + 130%, pénalités de retard 30€ minimum, garantie de service qui passe de 48h à 10 jours, etc...

Pour la CGT, on ne peut parler d'Energie sans parler de tarif et d'impact sur la compétitivité des industriels et sur l'emploi,

Pour la CGT on ne peut parler hydro-électricité, tarifs spécifiques Loi Macron ou métropolisation



sans
abor-
der :
La
trans-



formation de la taxe CSPE (que chacun a sur sa facture EDF) qui conduira inéluctablement à d'autres taxes,

La fin de la péréquation tarifaire très impactante sur le département de la Savoie (Géographie montagneuse = Acheminement plus onéreux),

La fin des tarifs réglementés de vente (Bleus et Jaunes pour l'industrie)

L'effacement forcé, ou l'interruptibilité, impactant pour la continuité de production des industriels Savoyards.

La liste est malheureusement encore bien longue et la CGT ne pouvait s'associer objectivement à un simple état des lieux ou à une photo du paysage Savoyard sans parler d'avenir et d'impacts pour TOUS les ACTEURS.

Soucieuse de se préoccuper réellement de la population et des industriels, la CGT continue encore et toujours sa mobilisation, ses rencontres avec les élus et parlementaires, son information aux « usagers » de l'énergie et son investissement pour montrer que d'autres choix sont possibles :

L'Energie, élément social et droit fondamental, est vitale pour l'Homme et son développement. L'hydro-électricité est une clef majeure de son équilibre et de son faible coût. Pour l'avenir de chacun, ne soyons pas dupe, défendons un modèle intégré sorti de toute spéculation financière : La CGT l'appelle le **Pôle Public de l'Energie et l'Agence Européenne** de l'Energie ; l'Hydro-électricité y a un rôle dominant qu'on ne peut censurer !!!

CMU LA CHASSE AUX FRAUDEURS EST OUVERTE !!!

Edito/Michel Cialdella (CGT URSSAF Rhône-Alpes)



Après la chasse aux chômeurs, voici le flicage des éligibles à la CMU soupçonnés d'être tous des fraudeurs potentiels.

D'ici cet été, les agents des caisses primaires d'Assurance maladie vont aller scruter leurs comptes courants et d'épargne, afin de comparer les revenus déclarés et les mouvements sur ces comptes (1). Alors qu'en France le nombre de pauvres augmente. Selon l'Observatoire des inégalités, la France compte **8,6 millions de personnes percevant moins de 993 € par mois**. La priorité serait le contrôle des personnes percevant moins de 720 € par mois (4) et qui de plus sont malades ? Si l'on en croit Serge Maître, président de l'AFUB (Association française des usagers des banques). "Le directeur général de la CNAM a reconnu que la plupart des erreurs décelées ne remettent pas en cause l'accès à la CMU-C." (1). La CMU (couverture maladie universelle) assure aux plus démunis un accès gratuit aux soins. Mais un ayant droit sur 4 n'en dispose pas, constate l'Observatoire des inégalités, c'est-à-dire 1,5 million de personnes. Mais si on veut être juste, il faut également agir contre le non-recours qui est bien supérieur à la fraude des pauvres.

Selon l'ODENORE (2), chaque année, 5,7 milliards d'euros de Revenu de solidarité active, 700 millions d'euros de Couverture maladie universelle complémentaire, 378 millions d'euros d'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, etc., ne sont pas versés à leurs destinataires (3). Sur l'ensemble de la protection sociale c'est 9,9 milliards € qui sont "économisés" sur le dos des plus démunis (5). Chiffre à mettre en rapport avec le déficit de l'assurance maladie du régime général : 7,3 milliards € en 2014 (6).

Jean-Michel Cano Représentant CGT au conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie réagit : "**En réalité, sur l'ensemble de la fraude à l'Assurance maladie (estimée à 192 millions d'euros en 2014, Ndr), celle imputable aux seuls assurés repré-**

sente 19% (soit 38 millions d'euros). Et encore, on y inclut la fraude aux indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail, dont une partie n'est pas de la responsabilité de l'assuré, mais de l'employeur...

La fraude des professionnels de santé, on n'en parle pas. La fraude des établissements, en particulier les établissements privés, on la passe sous silence. Or, c'est là que se situe la très grande masse des abus" (7).

Toujours selon le rapport de l'ODENORE : en 2011, le "Rapport Tian", du nom du député de l'UMP, a estimé la "fraude sociale" à environ 20 milliards, dont 15 à 16 milliards dus au travail dissimulé, à la tarification abusive, etc. (soit la "fraude aux prélèvements"), et 3 à 4 milliards liés à des escroqueries (la "fraude aux prestations sociales"). **La fraude aux prélèvements sociaux est donc environ cinq fois plus importante que la fraude aux prestations sociales...** Il est également instructif de comparer ces chiffres au montant de **la fraude fiscale, qui s'élève à 25 milliards par an** (3).

Certes la fraude n'est pas acceptable. Mais l'exemple vient d'en haut. Un ministre éphémère atteint de phobies administratives avait oublié de déclarer ses revenus. Il a été sévèrement puni ! Songez donc, il retrouve son siège à l'Assemblée nationale et perçoit tranquillement 5189 € nets par mois. Comme punition on a vu pire ! Mais comme disait Jean de La Fontaine "Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir". Cette opération n'a qu'un seul but : diviser les salariés entre eux.



Pour revenir à la CMU. Il s'agit là d'une mesure perverse. En effet, elle crée au sein de la sécurité sociale égalitaire un régime particulier pour les pauvres. La CMU instaure également le panier de soins qui peut préfigurer une sécu à minima pour tous et le recours aux assurances complémentaires pour ceux qui le peuvent.

La mesure la plus juste, qui aurait été, en phase avec les principes fondateurs de la sécurité sociale : l'accès gratuit et la prise en charge à 100 % pour tous par la Sécurité sociale.

- 1 - France info le 13 mai 2015
- 2 - ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services)
- 3 - L'Envers de la "fraude sociale". Le scandale du non-recours aux droits sociaux, ODENORE, Editions La Découverte, 2012
- 4 - Conditions maximum de ressources pour une personne pour avoir droit à la CMU.
- 5 - La protection sociale. Le scandale des 9,9 milliards € non distribués. MATHIEU NEU, l'Humanité Dimanche du 14 /11/ 2014.
- 6 - Loi de financement de la Sécurité sociale 2015.
- 7 - CMU complémentaire : la CGT dénonce "une manipulation" sur Humanite.fr du 15 mai 2015.



100.000

**signatures pour
augmenter les salaires,
les minima sociaux, les
Pensions.**

C'est urgent, nécessaire et juste

La répartition des richesses en France est de plus en plus inégale : les salaires, les pensions, les minima sociaux stagnent. La protection sociale est malmenée par une politique de bas salaires, de chômage et de cadeaux aux entreprises notamment par une exonération croissante des cotisations sociales qui diminue les ressources de notre protection sociale.

Les conséquences des politiques menées sont graves :

- ▶ **nos salaires, nos pensions, nos ressources sont trop bas pour vivre correctement ;**
- ▶ **les diplômes et les qualifications ne sont pas suffisamment reconnus et rémunérés ;**
- ▶ **notre protection sociale couvre de moins en moins nos besoins face aux aléas de la vie.**

C'est cela la crise.

Augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux, c'est indispensable pour bien vivre. C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages, renforcer notre système de protection sociale et sortir de la crise économique et sociale que connaît le pays depuis plusieurs années.

Remettre la sécurité sociale au cœur d'une politique sociale, c'est protéger notre santé, notre retraite, notre famille. C'est permettre de vivre dignement et en bonne santé à tout âge.

Salarié-e, retraité-e, étudiant-e, chômeur-se , nous demandons l'augmentation du Smic, du point d'indice des fonctionnaires et des minima sociaux de 10 % au 1er juillet 2015 ;

• je soutiens la proposition de la CGT pour la tenue d'une conférence sociale sur les salaires, convoquée par le gouvernement avant mi-juillet 2015 sur :

- la revalorisation des salaires et pensions ;
- l'égalité salariale femmes - hommes ;
- la reconnaissance des qualifications

→ Cartes pétitions disponibles à l'UD

La CE de l' UD qui se réunira début juin aura à échanger et proposer un plan d'action pour la campagne des salaires, cet enjeu est primordial pour les salarié(e)s !



Le Festival de Cannes,



La CGT, pas le droit de Cité ?

C'est cette semaine que s'ouvre ce que l'on appelait le Festival international du Film de Cannes.

Faut il rappeler que LA CGT en est Cofondatrice ?

La CGT fêtera ainsi l'histoire croisée du syndicat et du cinéma au travers de différentes initiatives regroupées sous l'intitulé « 120 ans de la CGT, 120 ans du cinéma » qui sont organisées par la Fédération nationale CGT des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC), l'Avenir social, l'union départementale CGT des Alpes-Maritimes, l'union locale CGT de Cannes et la CGT des hôtels, cafés et restaurants (HCR).

C'est ainsi que le **17 mai**, des précaires, des privés d'emploi, des sans-papiers, des retraités et des jeunes monteront les marches et assisteront à une projection en compagnie de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

Dans cette dynamique, le **19 mai**, L'Union Locale CGT de Cannes, l'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes, la Fédération Nationale CGT des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle (FNSAC) ont prévu d'organiser une initiative populaire au marché Forville, avec un spectacle musical et théâtral.

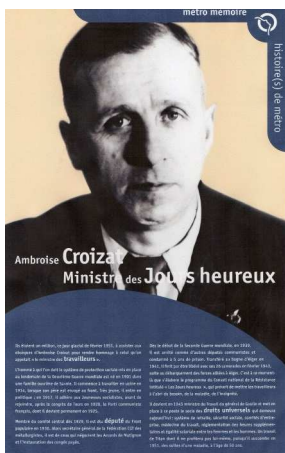
A quelques jours de cette initiative, M le Maire n'a toujours pas daigné répondre officiellement à notre demande, se contentant de nous faire signifier par un simple appel téléphonique son refus.

M le Maire de Cannes a-t-il si peu de considération pour l'organisation et ses militants qui ont contribué à créer cet événement de renommée mondiale ?

Voudrait il rayer de l'histoire de Cannes, l'importance de l'action du mouvement ouvrier, et plus particulièrement celle de la CGT qui a largement contribué au développement économique, social et culturel de notre département ?

Si ce refus venait à être confirmé, c'est toute la CGT qui ne manquerait pas de faire connaître sa désapprobation devant de tels procédés, en organisant le même jour, le 19 Mai à 16h00 devant la mairie de Cannes, Place Cornut Gentille, un rassemblement pour défendre le droit d'expression et la liberté syndicale, l'accès à la culture vivante et populaire pour tous.

Communiqué de presse fait par conjointement par l'UL de Cannes, l'UD et la Fédération du Spectacle



Si vous êtes de passage à Paris, allez *Porte d'Orléans* sur les quais du métro pour voir l'hommage à Ambroise CROIZAT.

➡ *Panneau posé sur le quai du métro.*